

Objet : nouvelles règles IWBF

L'IWBF a publié l'édition 2023 des règles du Basket-Fauteuil. S'il s'agit majoritairement de corrections minimales sur le fond ou de corrections de forme, deux changements importants sont à noter et seront applicables sur nos différents championnats dès le 1^{er} février 2023.



Suppression de la faute antisportive « C5 » :

Il s'agissait du cas de la faute antisportive qui devait être sifflée dans les deux dernières minutes si une faute était commise sur le terrain lors d'une remise en jeu.

Ajout d'une faute sur remise en jeu :

Une faute sur remise en jeu est une faute personnelle commise par un joueur défenseur sur un adversaire situé sur le terrain de jeu lorsque le ballon est en dehors du terrain pour une remise en jeu et toujours entre les mains de l'arbitre ou à la disposition du joueur qui effectue la remise en jeu **et que ce n'est pas une action normale de Basket Fauteuil.**

Réparation : Le joueur sur lequel a été commise la faute se verra attribuer 1 lancer franc, suivi d'une remise en jeu par l'équipe non fautive à l'endroit le plus proche de l'infraction, que l'équipe attaquante soit déjà ou non en situation de faute d'équipe. Le jeu doit reprendre par une remise en jeu par l'équipe non fautive au plus près du lieu de l'infraction.

Restant à votre disposition,



Sportivement